



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 69645

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la nécessité de mettre en place une véritable supervision financière européenne. Depuis quelques mois, la spéculation a repris sur les marchés financiers, à l'instar des marchés de change ou des matières premières. En effet, disposant d'importantes liquidités grâce à la générosité des États, banques et fonds spéculent plutôt que de financer la reprise. La crise actuelle doit être l'occasion d'avancer vers un cadre normatif strict au niveau européen, pour les agences de notation, les fonds spéculatifs et les fonds d'investissements privés. La chance de disposer d'un marché unique européen permet d'envisager une supervision européenne ambitieuse et efficace. Dans cette optique, le rapport de Larosière commandé par la Commission européenne propose un Conseil européen du risque systémique chargé, en liaison avec la Banque centrale européenne, d'assurer la supervision macroéconomique mais il ne propose pas une réponse globale à l'ensemble des déséquilibres dont souffrent les marchés financiers. Il lui demande ce que le Gouvernement compte faire afin d'aller au-delà des préconisations du rapport Larosière afin de mettre un terme aux spéculations financières dans le contexte de crise actuelle.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69645

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 2010, page 730

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)